

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU

OBJET :

APPROBATION ET  
AUTORISATION  
D'ADHESION A LA  
CONVENTION  
CONSTITUTIVE  
D'UN GROUPEMENT  
DE COMMANDES

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 juillet à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 03 juillet 2024

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN – M. Christian DUPESSEY  
- Mme Carole VINCENT - M. Claude THABUIS - M.  
Benjamin VIBERT - M. Gabriel DOUBLET – M. Sébastien  
JAVOGUES - M. Pierrick DUCIMETIERE – Mme Aurélie  
CHARILLON

• Délégués excusés :

– M. Stéphane VALLI – M. Régis PETIT – Mme Nadine  
PERINET - Mme Chrystelle BEURRIER- M. Philippe  
MONET– M. Pierre-Jean CRASTES – M. Christophe  
ARMINJON

N° BU2024-05  
Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 16  
Nombre de délégués  
Présents : 9  
Pouvoir :

APPROBATION ET AUTORISATION D'ADHESION A LA  
CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE  
COMMANDES pour la passation de marchés publics de prestations  
de service relatif au développement territorial de l'orientation tout au  
long de la vie (Cité des Métiers), des compétences, et de la  
formation (dont l'enseignement supérieur recherche)

En matière d'orientation tout au long de la vie, la Communauté d'Agglomération Annemasse les Voirons Agglomération porte depuis 2013 le centre associé d'Annemasse de la Cité des métiers du Grand Genève.

Le Pôle métropolitain du Genevois français assure une mission de coordination de l'action des trois Centres associés (Bonneville, Bellegarde et Annemasse), favorise de nouveaux déploiements de la Cité des métiers (projet d'un 4ème centre à Thonon les Bains), et établit une communication coordonnée à destination de la population via un certain nombre d'outils mutualisés.

Depuis le 1er janvier 2017, ces missions portées par Annemasse Pôle métropolitain du Genevois français sont d'ores et déjà externalisées au travers d'un groupement de commandes constitué entre les deux établissements.

Le Pôle métropolitain du Genevois français anime et coordonne la stratégie de développement de l'Enseignement Supérieur Recherche « Grand Forma, se former dans le Genevois français ». Il promeut l'offre territoriale de formation, valorise les partenariats avec le monde universitaire ainsi que les interactions entre les acteurs de la formation supérieure et les acteurs économiques.

Annemasse les Voirons Agglomération développe sur son territoire l'accueil de formations supérieures et universitaires au travers d'un futur site dédié sur la ZAC Etoile Annemasse-Genève et favorise les déclinaisons d'une offre de service pour les étudiants.

Par ailleurs, dans l'objectif de faciliter le recrutement et la fidélisation des personnels et des compétences, Annemasse les Voirons Agglomération souhaite appuyer la structuration d'une offre de services aux employeurs privés et publics, notamment les accompagner et les mettre en réseau sur les problématiques de gestion des ressources humaines à travers l'animation d'un « club RH ».

Le marché de prestations de services ainsi conclu sous la coordination d'Annemasse les Voirons Agglomération arrive à échéance le 31/12/2024.

Afin de rechercher les meilleures conditions financières, techniques et de délai de réalisation pour ces prestations de services à compter du 1er janvier 2025, il est proposé la mise en œuvre d'un groupement de commandes tel que défini par [les articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique](#).

Vu la délibération du Comité Syndical du 10 septembre 2020 portant délégation au Bureau en matière de groupement de commandes (B-11),

**Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes dans les conditions susvisées et telle qu'annexée, la Communauté d'Agglomération Annemasse Les Voirons Agglomération en étant le coordonnateur
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ladite convention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 12/07/2024

Publié ou notifié le 12/07/2024

Le Président,  
Christian DUPESSEY

